

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0005503

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3238

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

B.DITE

NAIMA

Date de naissance :

1950

Adresse :

2 Rue Projetée Memmíe
RES 2 ARA VAL FLEURI

Tél. : 0661425140

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MABROUK RRIA
Médecine Générale
108, Bd. Zoubeir Bnou Al Aouam
1er étage - Roches Noires
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

Date de consultation :

05/06/2022

Nom et prénom du malade :

YOUSSEF DITE Naima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Pathie interne

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 07/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.06.02	C		150,00 DH	Dr. Nasser Ben Youssef Médecin Général 8, Bd. Zoubeir Bougmez - Sidi Abdellah 1er étage - Roches Noires Casablanca 05 Tél.: 05 22 40 54 98

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie VITA - CARLAV TEL: 05 23 88 43 63 FAX: 05 23 88 44 47 vita.vitad@gmail.com 463, Bd Brahim Roudani <small>SAV 05 23 88 43 63</small>	07/06 <hr/> 2022	473170

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. MABROUK RKIA

Médecine Générale

108, Bd Zoubeir Bnou Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

الدكتورة مبروك رقية

طب العيادة

108 شارع الزيير بن العوام
الطابق الأول - روش نوار
دار البيضاء - 05
الهاتف : 05 22 40 54 98

Casablanca, Le 07 Juin 2022

ap R SITE
Noire

€ 45,00

" AL FLOREX (SV) ~ ~

1 gél - 500 mg de Propofol
91,90 Donto prof 6 AT ds (SV)

1 cp Re n° 001 de phl N° 001
7017. Tégrume crème (SV)

66,80 VIT - 500 mg de Vitamine + B1

Fluimucil 100 ml (SV)

1 ml (SV)

473,70

VITA

Pharmacie VITA - SARL
TÉL: 05 22 40 54 98
403, Bd Ben Hmouda
108, Bd Zoubeir Bnou Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél.: 05 22 40 54 98

Dr. MABROUK RKIA
Médecine Générale

108, Bd Zoubeir Bnou Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél.: 05 22 40 54 98

100

www.ijerpi.org

LOT: 21101
PER: 06-2

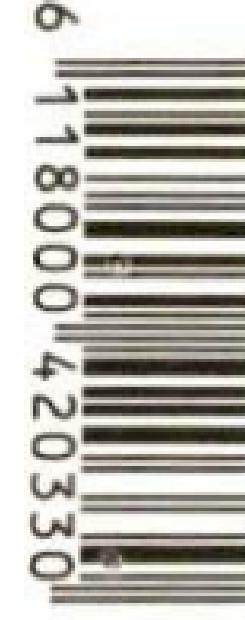
PPV: 70, 0



Pantoprazole GT® 20 mg
20 comprimés gastro-résistants



بانظلو برازولج ت® 20 ملخ



عن طريق الفم
قد يصل مثلك معي

20



TECNIMEDE GROUP

91,90

FLAMMAZINE® 1%
Crème

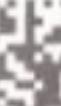


فلامازين® 1%

كريم

سولفاديازين

فضي

 ALLIANCE



LOT / BATCH: 17350

FAB / MFR: 07-2021

EXP: 06-2024

50 g e

PPV: 66,80 DH



alflorex®

pour le Syndrome de l'Intestin Irritable



Réduction prouvée des symptômes
du Syndrome de l'Intestin Irritable

Incluant :

- Ballonnements et gaz
- Douleurs abdominales
- Diarrhée et constipation



30 GÉLULES

1 mois de
traitement

BIOCODEX

SYMBIOSYS
alflorex®

pour le Syndrome de l'Intestin Irritable

Poids net : 7,5 g e

LOT

103008



2024 / 03

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC
B.P 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C. : 245,00 DH

CE N°: 34757/2019/DMP